

GUIDE DES ÉTUDES MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

1^{ÈRE} ANNÉE

PARCOURS Français Langue Etrangère

et Ingénierie de la Formation

PARCOURS ANGLAIS

et Ingénierie de la Formation

Département des Lettres et Arts ANNÉE 2015-2016

Contact: secr-fle@univ-littoral.fr

Lieu de formation :

Centre universitaire du Musée

34, Grande-Rue,

BP 751, 62321 Boulogne-sur-Mer cedex

TABLE DES MATIERES

CALENDRIER MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES	6
INFORMATIONS PRATIQUES	10
ENSEIGNEMENTS	11
TRONC COMMUN SEMESTRE 1	13
PARCOURS FLE ET INGÉNIERIE DE FORMATION	21
PARCOURS ANGLAIS ET INGÉNIERIE DE FORMATION	24
TRONC COMMUN SEMESTRE 2	26

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'entrée en Master de Français Langue Etrangère et Ingénierie de la Formation (FLE IF) est ouverte à tous les étudiants ayant validé un **parcours FLE** pour l'obtention de leur **Licence**. À défaut de parcours FLE validé, le jury d'admission pourra prendre en compte une expérience significative de l'enseignement du français à des étrangers. Il est demandé dans ce cas de déposer un dossier de Validation d'Etudes.

Les étudiants non francophones doivent justifier d'un niveau 4 au TCF ou B2 du DALF.

Les étudiants ne disposant pas d'un diplôme français doivent faire une demande de validation d'Etudes (fin avril, voir site de l'université www.univ-littoral.fr). Ils pourront s'ils le souhaitent, prendre contact au préalable avec le responsable de la formation pour présenter leur projet et leur situation en vue d'obtenir un premier avis

Lectures préalables conseillées: Si vous voulez vous familiariser avec le FLE, vous pouvez lire ou consulter :

- Courtillon J., (2003) Élaborer un cours de FLE, Paris : Hachette FLE
- Martinez P., (1998) *La Didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ? n°3199 ;
- Porcher L., (1995), *Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline*, Paris : CNDP/Hachette éducation.
- La revue *Le français dans le monde*, la radio RFI, TV5, et leurs sites : www.fdlm.org ; www.rfi.fr ; www.tv5.org
- Les sites du CIEP, du MAE (Ministère des Affaires Étrangères), du Conseil de l'Europe des langues vivantes ou encore des éditeurs FLE (Clé, Didier, Hachette).

Les enseignements sont principalement assurés au Centre Universitaire du Musée de l'Université du Littoral Côte d'Opale, à Boulogne-sur-Mer. Ils doivent permettre aux étudiants de trouver des débouchés dans les métiers de l'enseignement, de la formation et de la culture, en France ou à l'étranger.

Les enseignements du Master Didactique des langues s'organisent sous forme d'Unités d'Enseignement capitalisables. Deux sessions d'examens sont organisées (voir calendrier).

Le Centre de Ressources en Langues vous accueille à Saint Louis 2 de 9h30 à 18h du lundi au vendredi pour travailler en en autonomie, seul ou en groupe. http://crl.univ-littoral.fr

OBLIGATION DE STAGE

Chaque étudiant effectuera au moins un stage long de 3 mois minimum pouvant aller jusqu'à 6 mois (sauf stage type MAE) à partir du 15 février 2016.

A noter : dans le cadre du Master Didactique des langues qui est une formation diplômante, les étudiants accomplissent, à titre obligatoire, des stages prévus à l'article 9 de la loi du 31 mars 2006 impliquant la signature d'une convention de stage sur la base d'une convention type à retirer auprès du secrétariat. Ces stages sont intégrés à ce cursus pédagogique dans les conditions suivantes :

- leur finalité et leurs modalités sont définies par l'organisation de la formation ;
- ils font l'objet d'une restitution de la part de l'étudiant donnant lieu à évaluation dans le cadre du Master Didactique des langues.

L'équipe pédagogique sera attentive à ce que le choix du stage obligatoire s'intègre au projet personnel individualisé (PPI) de chaque étudiant compte tenu des spécificités du secteur. Le Master Didactique des langues étant une formation professionnalisante, des adaptations du cursus seront mises en place à chaque fois que la situation de l'étudiant le nécessitera, à condition de ne pas contrevenir aux exigences fondamentales de la formation.

Sont également intégrés au cursus Master Didactique des langues, dès lors qu'ils satisfont aux conditions générales citées plus haut, des stages complémentaires non obligatoires organisés dans le cadre du décret n°2010-956 du 25 août 2010 au Journal Officiel. Ouverts aux étudiants qui n'ont pas terminé leur formation, il peut s'agir :

- D'un parcours de formation permettant de conforter une réorientation proposée aux étudiants, notamment sur les conseils de l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury, éventuellement en accord avec des services d'orientation ou de formation continue,
- D'une formation complémentaire destinée à favoriser le projet d'insertion professionnelle de l'étudiant et validée en tant que telle par l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury qui tiendra compte de sa cohérence.

Dans tous les cas, en complément de la convention de stage, le président de jury (ou à défaut, le responsable de la formation) définit et conclut un contrat pédagogique avec le responsable de la structure d'accueil.

Le stage complémentaire non obligatoire est évalué sur la base de la rédaction d'un dossier complémentaire de formation écrit, remis en double exemplaire, et pouvant à la demande du président de jury donner lieu à d'une présentation orale devant l'équipe pédagogique. La note obtenue sera comptabilisée en bonus pour l'année en cours. Ce bonus pourra atteindre au maximum 5 % du total des points, selon la durée du stage et selon le résultat de son évaluation. Il pourra compléter les éventuels autres points bonus, toujours en restant dans un total maximum de 5 % du total des points.

Le stage complémentaire non obligatoire est réalisable soit de façon continue lors des périodes sans enseignement (stage massé), soit de façon fractionnée lors des temps libérés par l'emploi du temps (stage filé). La durée du stage complémentaire non obligatoire, fixée compte tenu des spécificités du secteur est clairement indiquée, ainsi que la charge de travail, dans la convention et le contrat pédagogique.

Les conditions de rétribution financière par la structure d'accueil appliquées sont les mêmes pour le stage complémentaire non obligatoire que celles appliquées pour le stage long obligatoire de 3 mois minimum.

Soutenance d'un Rapport professionnel

Pour le Master 1 Didactique des Langues, est demandée la rédaction d'un Rapport professionnel (35-45 pages hors annexes avec bibliographie, Times NR 12 interligne 1,5 justifié) suivie d'une soutenance (10 minutes de présentation, 10 minutes de débat).

Attention: L'étudiant aura auparavant choisi un directeur de Rapport professionnel parmi les enseignants de l'ULCO, membres de l'équipe pédagogique et lui aura proposé sa problématique et sa méthodologie. Sans l'accord formel de son directeur qui aura suivi le travail avant soutenance, l'étudiant ne pourra pas présenter de Rapport professionnel. Une fiche de pré-rapport de Rapport de stage/Mémoire professionnel à rendre au plus tard le 15 mai pour la première session et le 30 juin pour la deuxième session.

POURSUITE D'ETUDES

L'obtention du Master 1 Didactique des Langues donne accès à la préparation du Master 2 – Didactique des Langues sous réserve de satisfaire aux exigences et d'avoir des attentes en cohérence avec nos orientations en termes de formation.

Tous les étudiants candidats au M2 Didactique des Langues procéderont au dépôt d'un dossier de candidature en ligne (https://select-etudiants.extranet.univ-littoral.fr) avant de se présenter, si leur candidature est retenue, à un entretien de sélection. Sans autorisation d'inscription en M2, et bien évidemment sous réserve d'obtention du M1, aucune inscription administrative n'est possible.

Les étudiants veilleront à respecter scrupuleusement ces conditions.

Contact: secr-fle@univ-littoral.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

http://master-fle.univ-littoral.fr

CALENDRIER MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Date de pré-rentrée : 07 septembre 2015 à 15h (salle à confirmer) **Rentrée :** à partir du 14 septembre 2015 selon l'emploi du temps

- Semaine banalisée « FOAD » : du 5 au 9 octobre 2015
- Date de départ en stage : 16 février 2016
- Cours S2 du 25 janvier au 12 février 2016
- Aucun départ en stage ne sera autorisé avant le 15 février 2016

Période d'examens :

Session 1 semestre 1 : du 11 au 22 janvier 2016

Session 1 semestre 2 : 8 au 12 février

Session 2 semestre 1 : du 13 au 30 juin 2016

Session 2 semestre 2 : du 1er au 5 septembre 2016

Calendrier

NOUVEAUTES

<u>Précision</u>: la LOI du 12/11/2013 « Silence vaut accord» contraint l'établissement à répondre dans un délai de 2 mois.

1) Préalables à l'inscription (validation des études, gestion des candidatures en ligne) : procédure dématérialisée

* Etudiants étrangers CEF:

Candidature: Du samedi 15/11/2014 au dimanche 15/03/2015 (pour information)

* Etudiants français et étrangers Hors CEF :

Candidature : Du lundi 16 février au vendredi 26 juin et du lundi 24 août au vendredi 4 septembre 2015

NB : les dates initialement adoptées par la CFVU (du vendredi 9 février au vendredi 29 mai 2015) ont été modifiées afin de répondre aux contraintes de certaines formations.

2) Périodes d'Inscription (sous réserve des contraintes techniques) :

Inscription dématérialisée en partie

* Réinscription par internet : étudiants déjà inscrits à l'ULCO

Du vendredi 3 juillet au vendredi 17 juillet 2015 Et du lundi 24 août au lundi 5 octobre 2015.

Fermeture serveur: Du samedi 18 juillet au dimanche 23 août 2015 au soir

* Inscription des Primo-Entrants par internet : étudiants extérieurs à l'ULCO

Du vendredi 3 juillet au vendredi 17 juillet 2015

Et du lundi 24 août au lundi 5 octobre 2015.

<u>Fermeture serveur</u>: Du samedi 18 juillet au dimanche 23 août 2015 au soir <u>Précisions bacheliers 2015</u>: inscription en 1^{ère} année de licence, DUT, DEUST, EILCO ⇒ APB

* Cas particuliers (chaîne d'inscription sur site) :

<u>Public concerné</u>: auditeurs libres, formation continue, double inscription, doctorat et HDR, étudiants étrangers (DAP et primo-arrivants CEF), étudiants primo-entrants des composantes (EILCO, ISCID/CO), autres cas particuliers...

Du lundi 31 août 2015 au lundi 5 octobre 2015.

3) Calendrier des formations : Du mardi 1 septembre 2015 au vendredi 29 juillet 2016

(sauf les formations avec un stage : soutenance avant le 30 septembre 2016)

4) Interruption pédagogique proposée : Du samedi 24 octobre 1015 après les cours

2^{ème} semaine

au lundi 2 novembre 2015 au matin

(semaine commune avec les universités de la région)

5) Vacances de Noël : Du samedi 19 décembre 2015 après les cours au lundi 4 janvier 2016 au matin

6) Vacances d'Hiver: Du samedi 13 février 2016 après les cours 2^{ème} semaine au lundi 22 février 2016 au matin

(semaine commune avec les universités de la région)

7) Vacances de Pâques : Du samedi 2 avril 2016 après les cours au lundi 18 avril 2016 au matin

8) Calendrier CLES 2015/2016:

CLES 1: - CLES 1 espagnol et allemand : jeudi 3 mars 2016

- CLES 1 anglais : vendredi 15 janvier 2016
 - CLES 1 anglais : vendredi 4 mars 2016

CLES 2 : - CLES 2 espagnol et allemand : jeudi 3 décembre 2015

- CLES 2 anglais : vendredi 4 décembre 2015

9) Calendrier C2I 2015/2016 : tout au long de l'année.

Pour Information, quelques repères :

- 1) Salon de l'Etudiant :
 - Boulogne: vendredi 6 novembre 2015
 - Calais: samedi 14 novembre 2015
 - Dunkerque : vendredi 4 et samedi 5 décembre 2015
 - Lille: Du jeudi 21 au samedi 23 janvier 2016
- 2) Salon « poursuite d'études » (Lille) : vendredi 26 et samedi 27 février 2016
- 3) Salon Formation Tout au Long de la Vie (Conseil Régional) : ce salon n'est plus organisé depuis 2 ans
- 4) Journée « Portes Ouvertes » : samedi 30 janvier 2016
- **5) SUAIO/IP** : « **Corrige vite ton CV** » : mardi 1^{er} décembre 2015 et mardi 23 février 2016 de 12h à 14h
- 6) Journées du sport : jeudi 8 octobre 2015
- 7) Journées Nationales des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur : avril 2016
- 8) Journée du Handicap : à voir
- 9) Journées Premier Emploi :
 - Calais: vendredi 27 novembre 2015
 - Dunkerque : vendredi 11 décembre 2015
 - Boulogne : vendredi 13 novembre 2015

10) UNIVERSANTE:

- Berck sur Mer : jeudi 15 octobre 2015 (sous réserve)
- Boulogne sur Mer : jeudi 26 novembre 2015
- Calais : jeudi 19 novembre 2015
- Dunkerque : jeudi 3 décembre 2015
- St Omer : jeudi 10 décembre 2015

11) JOURNEES D'IMMERSION: du lundi 8 au vendredi 12 février 2016

12) Jours fériés (pour information):

- dimanche 1^{er} novembre 2015 (Toussaint)
- mercredi 11 novembre 2015 (armistice guerre 14/18)
- Lundi 28 mars 2016 (Pâques)
- dimanche 1^{er} mai 2016 (fête du travail)
- dimanche 8 mai 2016 (fin de la guerre 39/45)
- jeudi 5 mai 2016 (Ascension)
- lundi 16 mai 2016 (Pentecôte)

INFORMATIONS PRATIQUES

Responsable du Master : Emilie Perrichon, Maître de conférences emilie.perrichon@univ-littoral.fr

Présidente du jury : Imelda Elliott, Professeur des Universités

Imelda.elliott@univ-littoral.fr

Secrétariat pédagogique : Christian ratel

secr-fle@univ-littoral.fr

03 21 99 41 30

Site Internet de la formation : http://master-fle.univ-littoral.fr

Relations Internationales - Carole Malbaut - erasmus.boulogne@univ-littoral.fr - bureau au CRL

- 0321994140

http://international.univ-littoral.fr

Centre de Ressources en Langues

Co-responsables: Imelda Elliott, Emilie Perrichon et Jean-François Brouttier

http://crl.univ-littoral.fr - crl@univ-littoral.fr

Chargé de mission LANSAD : Jean-François Brouttier

Chargé de mission CLES: Franck Vindevogel

Responsable administrative LANSAD/CRL/CLES: Sophie Delcour - 0321994187

http://lansad.univ-littoral.fr - lansad@univ-littoral.fr

SUAIO :suaio@univ-littoral.frSubventions et bourses :scolarite@univ-littoral.frService social :03.21.30.40.52Consultation psychologique :03.21.30.40.40

ENSEIGNEMENTS

En Master 1, tous les cours auront lieu au semestre 1 pour permettre les départs en stage après les examens de janvier.

SEMESTRE 1

Intitulé des enseignements (semestre 1)	Cours TD	CM	ECTS	Enseignants
UE 1 Politiques éducatives	8	4	2	I Elliott
UE 2 Culture numérique	6	10	1	I. Elliott
UE 3 Montage d'évènements culturels	12	4	2	J.F. Brouttier
UE4 Technologies éducatives	36	10	3	E. Duquenoy/F. Annocque
UE5 Elaboration de ressources	6		3	E. Perrichon
UE6 Littératures et pratiques pédagogiques	8	8	3	D. Sikora
UE7 Conception de formation ouverte et à distance	17	9	3	E. Perrichon/E. Duquenoy/ G. Fourez
UE8 Didactique de l'évaluation	18		2	J.F. Brouttier
UE9 Langues	19	4	3	I. Elliott/M. Murphy
Bonus				
Parcours FLE et ingénierie de formation				
Civilisation Française (Histoire)	12	2	3	C. Borde
Linguistique appliquée au FLE	14	4	3	E. Perrichon
Didactique des compétences écrites et orales	14	6	3	E. Perrichon / D. Sikora
Histoire littéraire	19	2	2	A-L. Saulin
		-	_	7. E. Oddin
Parcours Anglais et ingénierie de				
formation				
Civilisation des îles Britanniques	12	2	3	M. Murphy
Linguistique appliquée à l'anglais	14	4	3	I. Girard
Didactique des compétences écrites et orales	7	3	3	D. Vandewoude (COURS MUTUALISÉ)
Connaissances des programmes	7	3	2	D. Vandewoude (COURS MUTUALISÉ)

SEMESTRE 2

Intitulé des enseignements (semestre	Cours	CM	ECTS	
2)	TD			
Tronc commun Langue et problématique de l'observation Technique d'apprentissage PPP : réflexion sur le projet professionnel Pratiques des multimédias Didactique de la culture/ pédagogie de projet Mémoire		1 2 4	4 2 3 4 3 12	E. Perrichon G. Fourez I. Elliott/J.F. Brouttier E. Perrichon E. Perrichon

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

TRONC COMMUN SEMESTRE 1

Conférences professionnelles et Journée d'études de novembre

Journée d'études du lundi 16 novembre 2015 - HLLI EA403 - équipe LCEM Laboratoire HLLI

[6h]

Responsable: Imelda Elliott

Politiques éducatives et sociétés

Responsable: Imelda Elliott

Objectifs:

L'objectif de ce cours est de fournir des informations et des concepts pour faciliter la mobilité professionnelle et la compréhension des institutions de formation. Le cours abordera quelques problématiques concernant les aspects sociaux et politiques des systèmes éducatifs et de l'enseignement des langues. Il permettra aux étudiants d'analyser des politiques linguistiques et de concepts importants qui permettent de comprendre le fonctionnement de systèmes éducatifs. On cherchera également à apporter des réponses pratiques aux problèmes auxquels sont confrontés les étudiants en Français Langue Etrangère en situation professionnelle.

Bibliographie:

Bartlett, Steve & Barton, Diana. *Introduction to Education Studies*. London: Sage, 2007.

Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. *Les héritiers*. Paris, Editions de Minuit, 1964.

Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. *La reproduction*. Paris, Editions de Minuit, 1970.

Conseil d'Etat. Rapport public 1996 sur le principe d'égalité. Paris : Documentation française, 1997.

Duru-Bellat, Marie. Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes. Paris : PUF, 2002.

Elliott, Imelda. L'enseignement supérieur irlandais en mutation (1960-1997). Paris: L'Harmattan, 2007.

Fialaire, Jacques. L'Ecole en Europe. Paris: Documentation Française, 1996.

Gardner, Howard. Les Intelligences multiples. Paris: Retz, 2005.

Kelly, Michael., Elliott, Imelda and Fant, Lars (eds). Third Level Third Space - Intercultural Communication and Language in European Higher Education. Bern: Peter Lang, 2001.

Lemosse, Michel. *Le système éducatif anglais depuis 1944.* Paris: PUF, 2000.

Marc Lohez, Marc. Le système éducatif et ses enjeux - Les Cahiers français n°344. La documentation française, 2008.

Matheson, David. (ed.). *An Introduction to the Study of Education*. London: Routledge, 2008.

Tomlinson, Sally. *Education in a post-welfare society*. Maidenhead: Open University Press, 2008.

Evaluation:

Contrôle continu en cours et rédaction d'un portefeuille et soutenance orale du portefeuille. Pour les étudiants qui ne peuvent pas effectuer le contrôle continu, soutenance orale du portefeuille (10 minutes). Le portefeuille doit être rendu (avant la fin du semestre) au moins 10 jours avant l'épreuve orale.

Rattrapage: portefeuille individuel spécifique avec soutenance

Culture numérique, gamification et évaluation formative

Responsable: Imelda Elliott

<u>Objectifs</u>: appréhender une variété de supports numériques pour créer et mettre en œuvre des exercices adaptés à l'évaluation formative en cours de langues. Utiliser des exercices numériques sous forme de jeu pour favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère.

Bibliographie:

Evaluation : création et présentation d'exercices numériques. Justification théorique de leur utilisation avec les élèves.

Montage d'événements culturels ou scientifiques

Responsable : Jean François Brouttier

Participation d'un ou plusieurs intervenants professionnel invités chaque année

Objectifs : au-delà du métier d'enseignant de langue, être capable de répondre aux sollicitations de votre employeur pour l'organisation d'un événement culturel ou scientifique lié aux langues : Journée Européenne des Langues, Semaine ou journée de la Francophonie, Journée de l'Europe, Journées d'études, colloques ou congrès de sociétés savantes dans le domaine de la didactique des langues, etc.

Bibliographie : donnée au fil des séances

Evaluation : participation active au montage de la journée d'études de

l'équipe LCEM-MUSE - lundi 16 novembre 2015 avec rédaction d'un compte rendu et d'un kit d'organisation

Montage fictif d'un projet culturel ou scientifique sous forme d'un dossier à rendre et à présenter à l'oral avec diaporama (15 min + 10 min d'échanges).

Session 2: amélioration du dossier.

Technologies éducatives

Responsables : Eric Duquenoy, François Annocque

<u>Objectifs</u>: Donner aux étudiants une véritable compétence dans l'utilisation des outils relevant des technologies nouvelles, en particulier les outils d'édition électronique, au service d'un enseignement du Français Langue Étrangère: connaissance et analyse critique des outils pédagogiques existants, conditions de leur mise en œuvre, problèmes liés à la création de documents pédagogiques interactifs adaptés à des objectifs pédagogiques choisis. Une partie du cours sera dispensé « à distance » .

Bibliographie:

Sera distribuée en cours

Évaluation:

projet pédagogique utilisant des technologies éducatives

Rattrapage: travail individuel spécifique

Élaboration de ressources pédagogiques

Responsables: Emilie Perrichon

<u>Objectifs</u>: Élaboration de ressources et de dispositif de formation à partir d'objectifs définis par un cahier des charges élaboré avec l'une de nos universités partenaires, destiné à être utilisé par des apprenants de niveaux A1 à B2, en présentiel et à distance. Articulé avec l'UE de FOAD.

Bibliographie conseillée:

Cyr Paul, 1998, Les stratégies d'apprentissage, Clé international, Trocme-Fabre Hélène, 1992, J'apprends donc je suis : introduction à la neuropédagogie, Éditions d'organisation,.

Évaluation:

Présentation de la production FOAD (vidéo et exploitations pédagogiques), et réflexion sur son élaboration (rapport rédigé, en ligne) Rattrapage : idem.

Littératures et pratiques pédagogiques

Responsable: Dorota Sikora

Les séances sont destinées à réfléchir sur la place du texte littéraire en classe de FLE. Nous nous interrogerons d'abord sur l'utilité des textes littéraires dans une pédagogie conçue selon les recommandations du Cadre européen commun de références pour les langues. Peut-on proposer une exploitation pédagogique du texte littéraire dans une perspective purement actionnelle ? Il s'agira, dans un deuxième temps, d'identifier les spécificités du texte littéraire, notamment la priorité qu'il accorde à la fonction poétique (esthétique) et expressive de la langue (Jakobson, 1963/1992), pour réfléchir comment les utiliser en classe de langue afin de développer des compétences de communication (Moirand, 1982). Nous analyserons des échantillons de différents genres littéraires (poèmes, pièces de théâtre, textes narratifs, etc.) pour concevoir des activités destinées aux apprenants de différents niveaux de compétences.

Évaluation :

Examen final de 3 heures : analyser un texte littéraire et proposer une séquence pédagogique dont il sera le pivot.

Bibliographie:

Albert, M.-C., Souchon, M. (2000). Les textes littéraires en classe de langue. Paris : Hachette.

Berthelot, R. (2011). Littératures francophones en classe de FLE : pourquoi et comment les enseigner. Paris : L'Harmattan.

Filliolet, C., Vandendriessche, A. (2010). La phonétique par les textes : niveaux A2-B1. Cours de civilisation française de la Sorbonne. Paris : Belin.

Jakobson, R. (1963/1992). Essais de linguistique générale. Les fondations du langage. Paris : Éditions de Minuit.

Moirand, S. (1982). Enseigner à communiquer en langue étrangère. Paris : Hachette.

Morel, A.-S. (2012). Littérature et FLE : état des lieux, nouveaux enjeux et perspectives. [accessible en ligne : http://gerflint.fr/Base/Monde9/morel.pdf]

Peytard, J. (1988). Des usages de la littérature en classe de langue. Dans : Littérature et enseignement : la perspective du lecteur. Le français dans le monde. Recherches et applications, N° spécial février/mars 1988, p. 8-18.

Riquois, E. (2010). Exploitation pédagogique du texte littéraire et lecture littéraire en FLE : un équilibre fragile. Genève : 11^e rencontres des chercheurs en didactique des littératures, mars 2010, [accessible en

ligne : http://goo.gl/Jgme5n]

Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Unité des Politiques Linguistiques, Strasbourg

[accessible en ligne : www.coe.int/lang-CECR]

Conception de Formation ouverte et à distance (FOAD)

Responsables: Emilie Perrichon, Eric Duquenoy, Gwenaelle Fourez

Objectif: Concevoir un environnement d'apprentissage ouvert et à distance du français.

- Découverte et analyse des fonctionnalités de différentes plateformes de FOAD. Concepts qui s'y rattachent : objets d'apprentissage normalisés ou non granularité etc.
- À partir de la définition d'objectifs de communication et de sous-objectifs notionnels, grammaticaux et culturels, rédaction d'un scénario, d'un storyboard puis tournage d'une vidéo.
- À partir de chaque vidéo, conception des modalités d'exploitation dans un contexte de FOAD tant du point de vue technique que de la médiation humaine

Conception du dispositif d'accompagnement. Gestion de l'aide technique à distance. Contrat : Définition du mode d'évaluation et des obligations réciproques. Tutorat, Conseil. Modalités d'intervention de l'enseignant : messagerie, courrier, forums, visioconférence ...

<u>Bibliographie</u>: Barbot M.-J. et Pugibet V. (coord.), *Apprentissages des langues et technologies: usages en émergence, Le Français dans le monde: recherches et application*, janvier 2002.

<u>Évaluation</u>: portefeuille / Présentation de la production FOAD.

Rattrapage: travail individuel spécifique

Didactique de l'évaluation en langues

Responsable : Jean-François Brouttier

Objectifs: acquérir une bonne connaissance de tous les aspects liés à l'évaluation dans le domaine des langues vivantes étrangères: fondements théoriques de la notion, évaluation des apprenants (évaluation diagnostique, formative, sommative, normative ou certificative, traitement de l'erreur), modalités d'évaluation (par l'enseignant, par les pairs, auto-évaluation), évaluation des dispositifs,

des projets, des structures d'enseignement, des enseignements, des enseignants. Découverte des métiers liés à la conception de tests et certifications.

Bibliographie : donnée au fil des séances

Evaluation : montage d'un projet d'évaluation sous forme d'un dossier à rendre et à présenter à l'oral avec diaporama (10 min + 5 min d'échanges).

Session 2: amélioration du dossier.

Anglais

Responsable: Michael Murphy

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2e ou 3e langues obligatoires ou en option obligatoire.

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL Les examens terminaux commun de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Session 1

Cadrage général pour chaque année d'études.

M1 tout en contrôle continu

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les

compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Les ressources employées en cours seront notamment orientées vers le monde de l'Education.

Session 2

M1 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

CLES et certifications en langues

Intégration du CLES en M2 - semestre 3

En plus de l'évaluation semestrielle en langues, le semestre 3 du M2 intègre le CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LANSAD) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1.Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement au M2-S3 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

Le CLES 2 sera réservé aux seuls L3 et M2 ayant un niveau B1 ou supérieur lors d'un test de positionnement.

Le CLES 1 sera réservé aux seuls L3 et M2 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année.

BONUS

Prise en compte de la note obtenue dans un module choisi par l'étudiant en dehors du programme de ce master : il s'agit des points supérieurs à la moyenne. Le bonus est conservé pour la seconde session mais ne peut être conservé d'une année sur l'autre.

Exemples: Apprentissage d'une langue vivante étrangère en centre de langues ou module de recherche. Demander l'accord du président de jury dès le début d'année.

Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à une évaluation sur le même format que celle prévue dans les MCC LANSAD de Licence et Master (cf. supra) mais n'intègrent pas le CLES dans les notes finales de M2-S3.

Les 5 notes sont attribuées exclusivement dans le cadre du contrôle continu.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence ou Master pour le 2e semestre de l'année d'études en cours.

De même toute certification en langue, en dehors des cas énoncés cidessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LANSAD.

PARCOURS FLE ET INGÉNIERIE DE FORMATION

Civilisation française

Responsable: Christian Borde

Responsable : Christian Borde

Objectifs : Bilan de l'achèvement du modèle démocratique français

Ce bilan est examiné par rapport à l'idéal type de la démocrate pour donner toute son importante à la dimension historique des phénomènes politiques actuels

- 1) les outils de la démocratie : citoyenneté, suffrage, parlements, constitutions, solidarité
- 2) les contradictions du système depuis la promesse de la Révolution française : exclusions, indigénats, principats, dérives fasciste et populiste. Compétence visée : analyse et synthèse de textes historiques ou historiographiques sur la question, en particulier, renforcement des notions de bilan, caractères généraux, typologie ; recherche documentaire efficace

Bibliographie:

Lecture recommandée : Pierre Bodineau, Michel Verpeaux, *Histoire constitutionnelle de la France*, « Que sais-je ? » n° 3547, 2013

Marc Olivier Baruch, *Le régime de Vichy*, La Découverte, 1996 (Repères, n° 206)

Ressources pour les explications de documents distribuées en cours Évaluation :

Contrôle continu : explication de document historique

Rattrapage: idem

Linguistique appliquée au FLE

Responsable: Emilie Perrichon

Objectifs:

- 1. Les branches de la linguistique/terminologies etc.
- 2. Phonétique et phonologie : apports théoriques et création de séquences pédagogiques
- 3. Didactique de la grammaire : apports théoriques et création de séquences pédagogiques

Bibliographie (distribuée en cours)

Evaluation: Contrôle continu:

- 1° Mini-exposé (phonétique/phonologie)
- 2° sous forme de dossier produit par deux étudiants maximum, et démontrant la capacité à enseigner une notion donnée en justifiant ses choix pédagogiques.

Rattrapage: dossier individuel spécifique

Didactique des compétences écrites et orales

Responsable: Emilie Perrichon / Dorota Sikora

Objectifs

- 1) Les compétences orales
 - Approche pluridimensionnelle de l'oralité
- La communication orale dans une perspective didactique
- La compréhension orale
- Production et interaction
- Gestes et communication orale
- 2) Les compétences écrites
- Compréhension écrite (lecture)
- Expression écrite
- Processus cognitifs dans l'apprentissage de l'écrit
- Didactiser un document authentique
- Travaux pratiques : tâches spécifiques de l'écrit (ex : écriture collective)

Bibliographie de base:

Calvet L-J (1980) *La chanson dans la classe de français langue étrangère.*Paris : CLE International.

Caré J-M, Debyser F. (1991) Jeu, langage et créativité : Les jeux dans la classe de français. Paris : Hachette/Larousse.

Dolz J., Pasquier A., Bronckart J.P., [1993], « L'acquisition des discours » Galisson R., Coste D., 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette.

Gaonac'h D., 1991, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Langues et Apprentissage des Langues, 235 p.

Kerbrat-Orecchioni C. (1990) *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.

Lété B., 1989, Une technique d'analyse fine de la reconnaissance des mots pendant la lecture, in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°73, Janviermars 1989, p.17-29.

Lhote E. (1995) *Enseigner l'oral en interaction.* Paris : Hachette-Autoformation.

Llorca R. (1992) Le rôle de la mémoire musicale dans la perception d'une langue étrangère. Revue de Phonétique Appliquée, n° 102, Mons-Hainaut.

Martinez P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Que sais-je, "PUF.125 p.

Moirand S., 1979, Situations d'écrit, compréhension, production en langue

étrangère, Clé International

Moirand S., 1990, Enseigner à communiquer en langue étrangère, Hachette FLE, 189 pages.

Schneuwly B., 1989, La conception vygoskienne du langage écrit, in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°73, Janvier-mars 1989, p 108-113 Schneuwly B., Dolz J., 1987, « La planification langagière chez l'enfant » in *Revue Suisse de Psychologie*, 46 (1/2) 1987, p. 55-64.

<u>Evaluation</u>: CC Fiches pédagogiques à présenter en classe; CF contrôle des connaissances sur table

Rattrapage: idem.

1.3 - Histoire Littéraire

Responsable: A-L Saulin

Objectifs : il s'agira d'aborder les spécificités de la Littérature française à travers les siècles, du Moyen-âge au XXème siècle.

Chaque séance sera consacrée à une époque ou à un siècle, et présentera des oeuvres fondamentales, en relation avec le contexte culturel, artistique, social, économique et politique.

Ce sera donc l'occasion d'évoquer de grands écrivains – à travers des extraits de textes et des documents audiovisuels - et les thèmes majeurs de l'Histoire littéraire.

Cette démarche s'accompagnera de rappels méthodologiques sur la dissertation.

Bibliographie:

- R. Barthes, Essais critiques, Seuil, 1964
- U. Eco, Lector in fabula, Grasset, 1979
- E. Fraise & B. Mouralis, Questions générales de littérature, Seuil, 2001
- E. Papo & D. Bourgain, Littérature et communication en classe de FLE, Hatier/Didier, Coll. LAL, 1989
- T. Todorov, La Notion de littérature, Seuil, 1987 Collection littéraire Lagarde et Michard, Bordas

Evaluation:

Examen terminal

Durée: 4h

Type d'épreuve : dissertation Document autorisé : aucun

Rattrapage : Idem

PARCOURS ANGLAIS ET INGÉNIERIE DE FORMATION

Civilisation des îles Britanniques

Responsable: M. Murphy

Comment les institutions britanniques sont-elles organisées par rapport aux affaires internes (parlement, monarchie, gouvernement, administrations décentralisées, partis politiques...) , et externes (Commonwealth, Union européenne, Etats-Unis) ? Les textes seront fournis.

Linguistique appliquée à l'anglais

Responsable: I. Girard

Objectif L'objectif de ce cours est de fournir des outils et des concepts pour aider les étudiants en anglais à comprendre les interactions entre langue, apprentissage et utilisation. Le cours abordera quelques problématiques relatives à l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde. Il cherchera également à apporter des réponses pratiques à l'intégration de la phonétique / phonologie et de la grammaire de l'anglais dans des séquences pédagogiques.

Bibliographie : distribuée en cours

Évaluation : modalités communiquées en cours au début du semestre

Didactique des compétences écrites et orales en anglais

Responsable : D. Vandewoude

Cours commun

Eclairage théorique et didactique à travers une analyse réflexive des bulletins officiels et programmes d'anglais de l'école primaire aux classes de lycée.

Les étudiants bénéficieront d'une mise en contexte épistémologique et exploreront différentes problématiques liées à l'enseignement-apprentissage de l'anglais

- Connaissances des programmes école, collège et lycée
- CECRL

- Démarche actionnelle
- Entraînement à l'évaluation
- Entrée par la culture
- Préparation aux épreuves orales du concours

Une bibliographie sélective sera indiquée à la rentrée.

Evaluation: un ecrit sur table

Connaissances des programmes : entrée par la culture

Responsable : D. Vandewoude Cours commun

Eclairage théorique et didactique à travers une analyse réflexive des bulletins officiels et programmes d'anglais de l'école primaire aux classes de lycée.

Les étudiants bénéficieront d'une mise en contexte épistémologique et exploreront différentes problématiques liées à l'enseignement-apprentissage de l'anglais.

- Connaissances des programmes école, collège et lycée
- CECRL
- Démarche actionnelle
- Entraînement à l'évaluation
- Entrée par la culture
- Préparation aux épreuves orales du concours

Une bibliographie sélective sera indiquée à la rentrée.

TRONC COMMUN SEMESTRE 2

Langues et Problématique de l'observation et de l'intervention didactique

Responsable: Emilie Perrichon

- concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'observation dans une classe de langues
- analyser et problématiser des observations de classe
- « Dans apprendre il y a prendre, dans acquérir il y a quérir, et dans apprentissage il y a tissage. Tout apprentissage est un parcours et une construction » (Rémi Porquier, *Le Français dans le Monde* n° 185, 1984, Avant-propos).

Les étudiants sont invités à réfléchir sur ce parcours et cette construction dont parle Rémi Porquier en rendant compte des opérations mises en œuvre pour acquérir/intégrer les connaissances linguistiques et culturels, et sur les paramètres situationnels et individuels qui sous-tendent l'acquisition d'une langue étrangère.

Bibliographie:

Bogaards P. (1988). Aptitudes et affectivités dans l'apprentissage d'une langue étrangère , Paris :

Hatier coll. « LAL ».

Cyr P. (1998). Les stratégies d'apprentissage, Paris : CLE International. Martinez P. (1996). La didactique des langues, Paris : PUF, coll. Que saisie?

Pendanx M. (1998). Les activités d'apprentissage en classe de langue, Paris : Hachette.

Porquier R.(1984). Le Français dans le Monde n° 185, 1984, Avant-propos.

Évaluation : dossier Rattrapage ; idem

Techniques d'apprentissage des compétences écrites et orales

Responsable : Gwenaëlle Fourrez

Objectifs: Le cours abordera l'articulation des compétences écrite et orale en Français Langue Etrangère. Il permettra aux étudiants d'approfondir le Cadre Européen Commun de référence pour les langues. Nous travaillerons également sur l'analyse de documents authentiques ainsi que sur l'élaboration de cours de conversation.

Bibliographie

E. Guimbretière, 1994, Phonétique et enseignement de l'oral, Didactique

du français, Didier Hatier

- M. Pendanx, 1998, Les activités d'apprentissage en classe de langue, Hachette
- N. Pachler et K. Field, 2001, Learning to teach Modern Foreign Languages in the secondary school, Routledger Falmer
- J.-P. Cuq et I. Gruca, 2003, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, PUG, Collection Fle
- B. Lauret, 2007, Enseigner *la prononciation du français : questions et outils*, Hachette FLE.
- C. Veltcheff et S. Hilton, 2003, l'évaluation en FLE, Hachette FLE
- Le Français dans le monde, recherches et applications, janvier 2008, Quel oral enseigner, cinquante ans après le français fondamental?, Clé International FIPF

Ainsi que divers articles parus par exemple dans le *Français dans le monde*.

Évaluation:

Les étudiants réaliseront une séquence à partir d'un document authentique pour un public défini.

Rattrapage: idem

Didactique des langues et des cultures et pédagogie de projets

Responsable : Emilie Perrichon

<u>Objectifs</u>: Etude des fondamentaux de la discipline et des problématiques actuelles à travers cinq grands axes. Terminologies; Actualité des méthodologies FLE. Analyse de manuels FLE. Didactique de la culture. Élaboration de fiches pédagogiques

Bérard E. (1991). L'approche communicative. Paris : Clé International.

Boyer H., Butzbach M., Pendanx M. (1990). Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère. Paris : Clé International.

Galisson R. (1980). D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères. Paris : CLE international.

Martinez P. (1996). La didactique des langues étrangères. Paris : PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

Porcher L. (1995). Le français langue étrangère. Paris : Hachette.

Puren C. (1988). Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues. Paris : CLE international.

Puren C. (1988). Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris : Nathan, « coll. Didactique des langues étrangères », CLE international, collection dirigée par R. Galisson

Puren C. (1994a). La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme, Paris : CRÉDIF-Didier, (coll. « Essais »).

Puren C. (1994b). « Éthique et didactique scolaire des langues », Les

Langues modernes, n° 3, 1994, pp. 55-62.

Puren C. (1995). « La problématique de la centration sur l'apprenant en contexte scolaire », ELA, n° 100, oct.-déc., pp. 129-149.

Manuels:

ET TOI ? livre de l'élève (2008). Lopes M.-J, Le Bougnec J.-T. Paris : Didier, 128 p.

ICI 1, livre de l'élève et fichiers « découvertes ». (2007). Abry, D., Fert C. Parpette C. ; Stauber J. Paris : CLE International :

LES EVALUATIONS DE ROND-POINT 2 (2008), Capucho F., Denyer M,Ollivier Ch., Barcelone : Difusion, 111 p.

ROND-POINT 1, 2 (2004), 3 (2007) livre de l'élève, Labascoule, Lause & Royer, Grenoble : PUG.

Guide pédagogique de ROND POINT 2 (2005). Denyer M. Barcelone : Difusion, 101 p.

Cahier d'exercice de ROND-POINT 2 (2004). Flumian C., Labascoule J., Liria Ph., Royer C. Barcelone : Difusion/PUG

TAXI 1, livre de l'élève (2003). Capelle G., Menand R., Paris : Hachette « Français langue étrangère », 128 p.

TOUT VA BIEN 4, livre de l'élève (2007). Augé H., Marquet M., Pendanx M., Paris : CLE international, 168 p.

Une bibliographie complémentaire sur l'interculturalité sera distribuée en cours

<u>Évaluation</u>: Contrôle continu: Elaboration et présentation d'une séquence pédagogique et pratiques de classe au CUEEP

Examen final sur table 2 heures « contrôle des connaissances »

Rattrapage: idem.

Pratiques des multimédias

Responsable: Emilie Perrichon

Objectifs Mise en œuvre des outils des technologies nouvelles – informatique et multimédia en réseau – dans l'enseignement du Français Langue Etrangère: pratique de développement de documents d'enseignement. Il s'agira d'appréhender, de façon concrète les problèmes posés par la réalisation de documents pédagogiques de type hypermédias, ainsi que de comprendre l'intérêt de ces outils, à l'occasion de la réalisation d'un projet.

Evaluation: Réalisation d'une maquette et développement*.

*Les ressources sont développées dans le cadre de la « Licence libre de diffusion de ressources pédagogiques » de l'université.

Rattrapage: travail spécifique individuel

PPP Unité 4 : Affiner son projet, connaître et développer son réseau

Responsable: Jean-François Brouttier/Imelda Elliott

Affiner son projet, connaître et développer son réseau

Objectifs:

- Définir un projet professionnel
- S'approprier les outils de techniques de recherche d'emploi
- Identifier et construire son réseau, comprendre l'intérêt des réseaux sociaux
- Sensibiliser et présenter les réseaux sociaux comme un levier pour leur insertion professionnelle

Contenu:

Module d'aide à l'insertion professionnelle (17hTD)

Intervenant : Jean-François Brouttier

- Finaliser le bilan de compétences et affiner le projet (en intégrant le stage de L3)
- Confronter son projet au marché
- Elaborer un plan d'actions pour atteindre son projet
- Choisir et rechercher des stages en cohérence avec son projet
- Atelier CV et lettre de motivation avec relecture individuelle
- Conseils sur l'entretien
- Simulation d'entretien avec des professionnels (via les associations d'anciens cadres) si fourchette haute

• Réseaux sociaux et entrepreneuriat (2hCM)

Intervenant: Imelda Elliott

- Connaissance et exploitation des réseaux socio-économiques
- Les réseaux d'entrepreneurs, des collectivités locales et des associations
- Modes de création de ses propres réseaux en rapport avec son projet professionnel et prise en compte des profils et compétences d'entrepreneurs
- Modes de formalisation de projets entrepreneuriaux ou intrapreneuriaux avec exploitation des réseaux accessibles

Evaluation: 3 ECTS

Evaluation orale ou dossier écrit : 4/5 de la note

Réseaux sociaux et entreprenariat : développement d'un réseau : 1/5 de la note

Méthodologie: Stage & Rapport professionnel

Responsable: Imelda Elliott

<u>Objectif</u>: Aider les étudiants à trouver un stage tout en les familiarisant avec la méthodologie en matière de travaux d'études et de recherches : recherche documentaire, bibliographie, mise en pages, rédaction d'un rapport de stage et préparation à la soutenance.

Évaluation:

- compte rendu de communication (conférences professionnelles et journée d'études laboratoire MUSE)
- possibilités de stages rémunérés et financements possibles de stages
- revue des études (état des recherches) sur la question que vous pensez traiter pour votre mémoire
- bibliographie, mise en page du rapport de stage.
- projet de stage

L'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu en cours, et la rédaction du rapport professionnel.

Stage et Rapport professionnel [12ects]

Stage d'enseignement de 3 mois minimum, de préférence à l'étranger, à partir de février, laissé à l'initiative de chaque étudiant, guidé par un enseignant de son choix en vue de la rédaction personnelle d'un Rapport de stage professionnel (35-45 pages hors annexes avec bibliographie, Times NR 12 interligne 1,5 justifié) suivie d'une soutenance (10 minutes de présentation, 10 minutes de débat) fourni 15 jours à l'avance. Ce rapport donnera lieu à une soutenance orale individuelle appuyée par un power point devant un jury avec l'accord explicite du directeur de Rapport professionnel que l'étudiant aura au préalable contacté (mi-mai au plus tard) pour lui exposer sa démarche et suivre ses travaux.

Attention : le jury pourra demander des corrections et/ou travaux complémentaires s'il le juge nécessaire avant de se prononcer.